

## **Sociocritique, ethnologie et sociologie de la littérature**

### **Entretien avec Jérôme Meizoz**

### **(Université de lausanne)<sup>1</sup>**

**Q.** *On aimerait d'abord vous poser une question un peu englobante sur l'existence même d'une anthropologie de la littérature, sous cette étiquette ou sous un autre label, aujourd'hui, en Europe. Quand ce paradigme critique existe, est-il pris en charge, à votre connaissance, plutôt par les sciences sociales ou plutôt par les « littéraires » ?*

**J.M.**

Le cas suisse est le seul que je connaisse de près. Après un tour d'horizon, il n'y a ni anthropologie de la littérature ni ethnocritique enseignées en Suisse dans une chaire à cet effet. Certes, dans les départements de sociologie et d'anthropologie, certains séminaires peuvent aborder des corpus dits littéraires, envisagés sous l'angle d'une sociologie des œuvres. Il y a des départements d'ethnologie qui abordent des littératures orales à titre de données pour la compréhension de l'ordre symbolique. Dans les départements de lettres, le constat est le même : ces approches ne sont guère représentées<sup>2</sup>. Cependant, des spécialistes du Moyen Âge et de la Renaissance recourent à l'ethnologie ou à la folkloristique pour comprendre l'interpénétration des cultures savantes et populaires dans les œuvres de Villon, Rabelais ou Montaigne. Ils se réfèrent souvent aux travaux de M. Bakthine, bien entendu. Fait nouveau, depuis plusieurs années, plusieurs enseignants de lettres désignent du mot-clef « anthropologie littéraire » une forme d'approche générale voire holiste des corpus littéraires. Elle consiste à poser aux textes d'un canon restreint (les classiques) voire élargi (par exemple, le genre du récit de voyage, sans se limiter à ceux retenus par l'histoire littéraire) des questions anthropologiques classiques comme les modes de construction des mondes, les seuils symboliques, les ordres de parenté. Voir à proposer d'aborder les corpus littéraires à partir de concepts englobants comme celui de « fait social total »

1. Cet entretien avec J. Meizoz a été réalisé par Jean-Marie Privat et Marie Scarpa.

2. Signalons qu'un groupe interdisciplinaire lausannois a publié un ouvrage désormais classique de réflexion sur *Le Discours anthropologique. Description, narration, savoir*, Méridiens Klincksieck, 1990, rééd., Lausanne, Payot, par J.-M. Adam, M.-J. Borel, Cl. Calame, M. Kilani. Sur ces questions, voir aussi la thèse d'un chercheur de l'UNIL, Lorenzo Bonoli, *Lire les cultures. La connaissance de l'altérité culturelle à travers les textes*, Kimé, 2007.



(Mauss). À l'université de Lausanne, sous la dénomination d'anthropologie littéraire, la section de littérature française donne par exemple un enseignement de « Littérature et culture » ainsi libellé :

À cette dimension historique et culturelle de la littérature s'en ajoute une autre, qu'on nommera anthropologique, au sens où les œuvres contribuent à modeler la vie des hommes. L'étude des *imaginaires* (individuels et collectifs), celle des *fonctions symboliques* des œuvres et des *appropriations sociales* auxquelles elles ont donné lieu, voilà autant d'aspects d'une anthropologie littéraire. Les démarches propres à cette étude sont diverses : elles invitent à un comparatisme généralisé entre les œuvres, les époques, les arts, les langues et les cultures.<sup>3</sup>

Parmi les initiateurs de ce programme, Claude Reichler a ainsi organisé divers colloques et dirigé plusieurs thèses<sup>4</sup> sur les perceptions codées des récits de voyage jésuites en Amérique latine, sur les représentations littéraires du paysage, ainsi que sur le mythe du « bon air des Alpes »<sup>5</sup>. Dès sa leçon inaugurale de 1982, Reichler esquissait « une perspective pour l'anthropologie culturelle »<sup>6</sup> et il ajoutait en 1989 : « Une anthropologie générale pourrait donner un statut épistémologique et un contexte comparatif à ce texte particulier qu'est la représentation littéraire. »<sup>7</sup> De même, le germaniste Peter Utz, professeur à l'UNIL (Lausanne), a-t-il étudié les discours anthropologiques des lumières sur la perception humaine<sup>8</sup>. Il y interroge le rapport que la littérature entretient avec les discours scientifiques sur la perception et la « mise en pratique » de cette perception dans les textes. Dans les deux cas, ces chercheurs ne sont pas des anthropologues, mais recourent aux classiques de ces disciplines pour élaborer des problématiques et proposer un regard sur les corpus litté-

3. Descriptif du plan d'études de littérature française, domaine « Littérature et culture », 2008, en ligne sur : [http://www2.unil.ch/fra/Francais\\_Moderne/DomaineC.html](http://www2.unil.ch/fra/Francais_Moderne/DomaineC.html).

4. Parmi diverses thèses soutenues sous la direction de Cl. Reichler, je retiendrais ici une recherche articulant ethnographie et récit de voyage : Samuel Thévoz, « Les récits de voyage de Jacques Bacot et la perception des paysages tibétains par les voyageurs français au début du XX<sup>e</sup> siècle », UNIL, 2008 et du même : « Paysage et nomadismes dans *Le Tibet révolté* de Jacques Bacot », *a contrario*, vol. 5, n° 1, 2007, Lausanne, Antipodes.

5. Voir Claude Reichler, « De la représentation à l'interaction. Comment aborder un corpus ethno-historique et littéraire ? », dans Joseph Jurt (dir.), *Ethnologie et littérature*, Freiburg in Brisgau, Frankreich Zentrum, 2003, p. 29-44, ainsi que du même : *La Découverte des Alpes et la question du paysage*, Genève, Georg, 2002. Sur les projets en cours, voir le site : <http://www.unil.ch/shc>.

6. Claude Reichler, « L'alphabet des nourrices », *Études de lettres*, n° 2, Lausanne, 1982.

7. Claude Reichler, « La littérature comme interprétation symbolique », dans Cl. Reichler (dir.), *L'Interprétation des textes*, Éditions de Minuit, 1989.

8. Peter Utz, *Das Auge und das Ohr im Text. Literarische Sinneswahrnehmung in der Goethezeit*, München, Fink 1990 et « Es werde Licht ! – Die Blindheit als Schatten der Aufklärung bei Diderot und Hölderlin », dans H.J. Schings (Hrsg.), *Der Ganze Mensch. Anthropologie und Literatur in der späten Aufklärung*, Stuttgart, DFG-Symposion 1992, 1994, p. 371-389.



raires plus large que les seuls points de vue de la poétique ou de l'histoire littéraire.

Ces désignations témoignent sans doute du fait que l'anthropologie est perçue en lettres comme une approche fortement légitimante, une science du général garante d'une perspective ouverte sur la littérature. En effet, depuis la fin des années 1980 au moins, les disciplines de lettres ont amorcé le tournant de l'interdisciplinarité et se sont pénétrées de références multiples à la galaxie des sciences sociales, leur empruntant des axes de lectures et des problématiques pour une étude décloisonnée du fait littéraire, tournant le dos à l'ancien dogme de la « clôture du texte »<sup>9</sup>.

Si prometteur qu'il soit pour décloisonner les études littéraires, le terme d'« anthropologie littéraire » peut soulever diverses questions : comment faire une science de l'homme en général, à partir de textes issus avant tout de la culture lettrée ? Montaigne a conscience de la difficulté, qui aime à prendre pour informateur l'homme du commun : « Cet homme que j'avais était homme simple et grossier, qui est une condition propre à rendre véritables témoignages. »<sup>10</sup> Rousseau de même, quand il cherche à fonder une science de l'homme, s'empresse de convoquer des points de vue irréductibles à la seule culture savante, dont il entrevoit très tôt (Lévi-strauss l'a bien montré) le risque de cécité réflexive. Ainsi, par exemple, dans le domaine musical :

Quand on songe que, de tous les peuples de la terre, qui tous ont une Musique et un Chant, les Européens sont les seuls qui aient une Harmonie, des Accords, et qui trouvent ce mélange agréable, quand on songe que le monde a duré tant de siècles, sans que, de toutes les Nations qui ont cultivé les Beaux Arts, aucune ait connu cette Harmonie.<sup>11</sup>

Au cœur de ce moment anthropologique, un changement s'annonce : en Allemagne, indique Peter Utz, « la position de l'anthropologie dans la critique littéraire se trouve maintenant en concurrence avec le champ des sciences historiques de la culture (*Kulturwissenschaft*), dans la mesure où les faits anthropologiques sont toujours liés culturellement et historiquement. C'est pourquoi, dans le domaine de la germanistique du moins, les approches anthropologiques semblent un peu en retrait actuellement »<sup>12</sup>. On observe le même phénomène en France et en Suisse, je crois, avec le succès intégrateur de l'« histoire culturelle », dont les corpus incluent les pratiques et formes issues de tout l'espace social, échappant ainsi aux difficultés que je viens de mentionner.

9. Voir R. Baroni, J. Meizoz et G. Merrone (dir.), *Littérature et sciences sociales, a contrario*, vol. 4, n° 2, 2006, Lausanne, Antipodes, ainsi que D. Viart, D. Rabaté et R. Baudorre (dir.), *Littérature et sociologie*, Bordeaux, Presses de l'université de Bordeaux, 2007.

10. Montaigne, *Essais*, livre I, chap. XXXI.

11. Rousseau, « Harmonie », *Dictionnaire de musique* (1765), dans *O.C.*, V, p. 850-851.

12. Peter Utz, courriel du 8 mai 2008.



**Q.** *Quelle est, de votre point de vue, la situation de l'ethnocréditique dans le champ des sciences sociales et de la théorie littéraire, particulièrement ses rapports à la sociologie de la littérature, aux analyses de discours ou à la folkloristique par exemple ?*

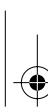
**J.M.**

Invité à situer l'ethnocréditique, je ne peux le faire que par rapport à ma position disciplinaire et à ses tâches aveugles. D'abord, je relierais l'ethnocréditique à la tradition ouverte par les travaux « sociocritiques » français des années 1970 (Cl. Duchet, Ph. Hamon, H. Mitterand, J. Gaillard, notamment). Ces chercheurs de formation littéraire avaient un projet qu'ils tenaient à distinguer d'un côté des formalismes alors dominants et, de l'autre, des positivismes. Ainsi se démarquaient-ils aussi bien de la fétichisation du « Texte » comme espace de plaisir, que de la « sociologie de la littérature » externe et quantitative : avec Robert Escarpit par exemple, celle-ci envisageait *le texte dans le social* (production, diffusion, réception, etc.). Une telle approche développait un parti pris *externe*, pour lequel les textes étaient des ensembles de produits avant de constituer des formes. La sociocritique cherchait, au contraire, à décrire *le social dans le texte*, elle montrait comment la représentation littéraire (codes rhétoriques, narratifs, dispositifs axiologiques, clichés, etc.) construisait une « idéologie ». Dans ce contexte très politisé, marqué par les analyses d'Althusser et Foucault, l'attention se concentrat sur les idéologies dominantes et les formes massives de la *doxa*, plus que sur le refoulé culturel d'une société. Ainsi la sociocritique a-t-elle déconstruit avec succès l'étiquette de « réalisme », arborée par des générations d'écrivains comme un justificatif suprême.

Comme le réaffirmait Duchet dans *Sociocritique* (1979), cette démarche avait pour objet prioritaire la lecture *interne* du « texte des formalistes » mais cherchait en sus à lui restituer sa « socialité ». Dans un entretien en forme de bilan, il reconnaît en 2005 la tension générée par un tel choix : « La sociocritique s'est toujours mise en garde contre la tentation de la clôture. En explorant la socialité, elle a cherché dans le texte ce qui forçait à sortir du texte tout en restant dedans. »<sup>13</sup>. Refusant de se faire sociologie de la littérature, la sociocritique laissait à d'autres le soin de décrire le poids et les fonctions de la littérature dans la société, les dynamiques éditoriales.

De la sociocritique, il me semble que l'ethnocréditique hérite de cette approche *interne* et d'un intérêt à faire voir l'invisible social des textes du canon littéraire. L'insertion d'un texte dans le champ littéraire, son support matériel, le statut et la position de son auteur, jusqu'ici délaissés en ethnocréditique, trouvent à s'articuler au projet initial. L'ethnocréditique

13. Ruth Amossy, « Entretien avec Claude Duchet », *Littérature*, n° 140 : *Sociocritique et analyse de discours*, Larousse, décembre 2005, p. 126.



tourne son regard avant tout vers les faits culturels écartés des préoccupations savantes ou négligés par la cécité lettrée à l'égard des formes de culture illégitime. Son attention se porte donc sur une autre part, en creux si l'on peut dire, de la *doxa*. Dans les articles très documentés de Jean-Marie Privat ou de Marie Scarpa, ce qui est au centre, c'est le texte et la manière dont il réorganise les substrats culturels, souvent cachés, qu'il convoque. Aujourd'hui se développe une perspective plus large, incluant le processus créatif (*ethnogénétique*) et les médiations éditoriales<sup>14</sup>. À terme, l'ethnocréditique propose des instruments pour penser ses objets dans une *interdiscursivité généralisée*<sup>15</sup>.

Ces options distinguent ces recherches de celles mises en œuvre par la « sociologie littéraire » (en Allemagne : *Literatursoziologie*) qui prennent pour objet le texte littéraire simultanément dans sa dimension interne et externe. Je pense ici aux travaux sur le « champ littéraire » de Pierre Bourdieu et ses élèves, qui met en relation homologique les formes et les états du champ littéraire ; il faut citer aussi, dans son sillage, la « sociopoétique » d'Alain Viala, et son protocole d'analyse du littéraire articulant la logique du social et celle des formes.

La sociocritique était un formalisme, mais informé d'une sensibilité marxisante à l'idéologie, comme le fut l'analyse du discours (politique) à la française, dans le sillage d'Althusser. L'ethnocréditique, elle, tout en reconduisant ce point de vue, porte son regard sur *la mise en forme des contenus refoulés de la culture dominante*. Avec un tel cahier des charges, elle se donne donc une double tâche : identifier ces éléments refoulés et rendre compte de leur mise en texte. Une étude ethnocréditique réussie ne perdrait de vue à aucun moment ces deux axes d'interrogation. Si elle néglige la première tâche, elle ne se distingue plus guère de la sociocritique. Si elle ignore la seconde, elle aboutit à un catalogue, des faits culturels incorporés au texte, passionnant mais coupé de toute hypothèse globale.

L'approche ethnocréditique, parce qu'elle « s'intéresse fondamentalement à la polyphonie culturelle et plus spécialement [...] aux formes de culture dominée, populaire, folklorique, illégitimes dans la littérature écrite dominante, savante, cultivée, légitime »<sup>16</sup> fait resurgir des traits culturels qui demeurent invisibles tant que le chercheur partage sans

14. Marie Scarpa, « Entre broderie et "conterie"..., *Le Rêve* », dans *Lire / Dé-Lire Zola* (Actes du colloque du centenaire de la mort de Zola, 24-26 octobre 2002, sous la direction de H. Mitterrand, J.-P. Leduc-Adine et Ph. Hamon), Nouveau Monde Éditions, 2004, p. 241-258.

15. Jean-Marie Privat, « Une ethnocréditique des intersignes : Le Retour et ses discours », *Études de lettres*, n° 1-2 : *Sciences du texte et analyse de discours. Enjeux d'une interdisciplinarité*, J.-M. Adam et U. Heidmann (dir.), 2005, p. 197-230.

16. Marie Scarpa, « Pour une lecture ethnocréditique de la littérature », dans *Littérature et sciences humaines*, textes réunis par A. Boissinot et alii, Université de Cergy-Pontoise, 2001, p. 286. Voir également, l'ouvrage fondateur de Jean-Marie Privat, *Bovary Charivari, essai d'ethno-critique*, CNRS Éditions, 2002 [1994].



réflexivité les présupposés de la culture savante dont il hérite (ici les codes de la lecture littéraire académique).

Enfin, l'ethnocritique ne se contente pas de la simple application d'une grille ethnologique à un texte littéraire traité comme un document limité à un improbable « contenu ». Elle tient compte des spécificités de cet objet littéraire, qui est une construction simultanément figurale (formes) et symbolique (sens). Dès son premier ouvrage, Jean-Marie Privat a d'ailleurs cherché à éviter une lecture « ethnologue » qui écrêmerait simplement le texte littéraire de quelques motifs traditionnels. Au contraire, ce qui est spécifique à cette approche, c'est de montrer, selon les mots de Bourdieu, « tout ce que le récit doit à la réinterprétation que son auteur fait subir aux éléments primaires » : ceux-ci en effet « reçoivent un nouveau sens de leur insertion dans le système de relations constitutif de l'œuvre [...] et aussi dans la culture savante, produite et reproduite par les professionnels »<sup>17</sup>.

**Q.** Pourriez-vous nous dire quel est votre propre rapport (critique) à l'ethnocritique en tant que lecteur, chercheur ou enseignant ?

**J.M.**

J'ai dû lire *Bovary Charivari* de Jean-Marie Privat à la fin 2003, conseillé par un collègue, le linguiste Jean-Michel Adam. Adam organisait un colloque en mars 2004 au cours duquel Jean-Marie Privat a présenté une lecture ethnocritique d'un poème de Rimbaud, « Ma bohème »<sup>18</sup>. Nous avons discuté de nos travaux en cours. Depuis ce moment, et parce que le dialogue a été tout de suite amical et fécond, nous avons gardé contact et échangé sur divers projets. Il faut dire que dans mon parcours, l'ethnologie a été très importante. Pour toutes sortes de raisons, notamment parce que Bourdieu travaillait comme l'ethnologue qu'il avait été en Algérie. Hors programme, je lisais Mauss et je compulsais le *Guide d'étude directe des comportements culturels* (1962) de Marcel Maget. À titre privé, j'avais aimé observer le carnaval de Bâle, prendre des notes sur les *Silvesterkläuse* d'Appenzell ainsi que dans divers villages de montagne valaisans, avec notamment à la clef la participation à un film documentaire (amateur) sur les modes de vie de la paysannerie de montagne. Jean-Marie Privat m'a ensuite demandé de présenter ma thèse *L'Âge du roman parlant 1919-1939* dans un groupe de recherche qu'il co-animaient à l'université de Metz. L'ensemble a donné lieu à une publication<sup>19</sup>. J'avais travaillé sur les « voix du peuple » dans le roman français de l'entre-deux-guerres, et les questions des rapports entre oral-

17. Pierre Bourdieu, « Lecture, lecteurs, lettrés, littérature » (1981), dans *Choses dites*, Éditions de Minuit, 1987, p. 141.

18. *Études de lettres*, n° 1-2 : *Sciences du texte et analyse de discours. Enjeux d'une interdisciplinarité*, J.-M. Adam et U. Heidmann (dir.), Lausanne, 2005.

19. *Recherches textuelles*, n° 7 : *Les Voix du peuple et leurs fictions*, A. Petitjean et J.-M. Privat (dir.), Celtaed, Université Paul Verlaine-Metz, 2007. Notre article, p. 39-60.



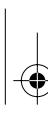
écrit, culture populaire-savante, sont au cœur des problèmes posés par ce corpus. Marie Scarpa m'a ensuite invité au colloque international *L'Ethnocréditique de la littérature. Regards croisés* qu'elle organisait en mai 2007 à Metz. Afin de faire profiter nos doctorants de cette approche des textes littéraires, j'ai invité Marie Scarpa à donner un atelier et une conférence sur la lecture ethnocréditive de Zola (octobre 2007) à Lausanne, dans le cadre de la *Formation doctorale interdisciplinaire*.

Ma formation n'est en rien ethnocréditive, jusqu'au doctorat, mais je peux mentionner plusieurs références communes qui me rendent cette approche utile et stimulante. D'abord, les travaux de Pierre Bourdieu et leur réflexion sur la manière dont le circuit lettré reformule les mots et expériences de cultures non lettrées. Bourdieu introduit un soupçon salutaire et une exigence réflexive quant à nos points de vue universitaires sur les documents issus de mondes étrangers au nôtre. Comme par hasard, ce sont des chercheurs ayant partagé des expériences « populaires » dans leur propre vie (Bourdieu, Privat, Scarpa, et je partage cette caractéristique avec eux), qui ont à la fois la curiosité et la vigilance pour en parler sans adhérer aveuglément à l'erreur scolaire ordinaire, qui nous conduit à lire à travers nos propres catégories savantes des pratiques forgées à partir d'autres cadres d'expérience.

Je peux citer également les importants travaux de Dominique Maingueneau (*Le Discours littéraire*, 2004 ; *Contre saint Proust*, 2006), et le fait que « l'analyse du discours » développe également une vision holiste du fait littéraire, avec plusieurs références de type anthropologique (différences oral-écrit, supports matériels, gestion des genres de discours, rituels d'écriture, ethos et prise de parole, etc.). Il me semble qu'il y aurait de quoi instaurer un dialogue interdisciplinaire entre les deux domaines. Enfin, dès mes années d'université et compte tenu du plan d'étude suisse, j'étais inscrit en plusieurs branches, en lettres (français, histoire) et en sciences sociales (sociologie et anthropologie). Cette situation à cheval sur deux facultés, permise par le plan d'études de l'université de Lausanne, m'a permis de lire des ethnologues (F. Zonabend, P. Dibie, M. Augé) dont les questions ont alimenté ensuite plusieurs de mes articles sur la manière dont les écrivains (A. Ernaux, P. Bergounioux) mettaient en discours la mémoire sociale. À cela j'ajouterai divers articles de l'ethnologue Daniel Fabre, dont la réflexion sur le « corps pathétique de l'écrivain », que j'ai lue avec profit au moment de rédiger mon livre sur le répertoire des « postures d'auteur » dans la littérature moderne et contemporaine<sup>20</sup>.

Dans ma thèse, le corpus de recherche portait sur les romanciers de langue française désireux, dans l'entre-deux guerres, de représenter l'oralité

20. Jérôme Meizoz, *Postures littéraires. Mises en scène modernes de l'auteur*, Genève-Paris, Slatkine Érudition, 2007.



populaire dans leurs fictions<sup>21</sup>. Ce sujet était traité à partir d'approches pluridisciplinaires : sociologie des « champs », linguistique des genres, histoire littéraire. À l'époque, je ne connaissais pas l'ethnocrédit, j'avais par contre des notions issues de la sociocrédit (idéologie, doxa, valeurs) qui m'ont été utiles pour interpréter la manière dont les textes mettaient en scène la parole du peuple, tout en la stylisant et la déréalisant selon l'idéologie de leurs auteurs (Céline, Ramuz, Queneau, Aragon, Cendrars).

Jusqu'à ce jour, je n'ai donc travaillé qu'un seul corpus dans une perspective ethnocrédit, et ceci à l'occasion du colloque de Metz en 2007 mentionné ci-dessus. Depuis bientôt quinze ans, un groupe de chercheurs suisses de l'Université de Lausanne travaille à l'édition des œuvres de C. F. Ramuz (1878-1947). Après deux volumes de *Romans* parus dans la Bibliothèque de la Pléiade (Gallimard), des *Oeuvres complètes* en 30 volumes sont en cours chez Slatkine. À cette occasion, tous les manuscrits de l'auteur ont été microfilmés, et l'accès aux avant-textes a permis de comprendre un peu mieux la genèse du travail de Ramuz<sup>22</sup>. Si, dans ces éditions, les intertextes émanant de la culture populaire, fréquents chez Ramuz, sont mentionnés au passage, force est de constater que la question du substrat ethnologique des œuvres n'a guère été approfondie par la critique. Seuls les articles de Jérôme Berney et Céline Cerny en 2006 ont développé des lectures de type ethnocrédit, ce qui montre au passage que cette approche émerge peu à peu et intéresse les jeunes chercheurs<sup>23</sup>.

Le matériel génétique issu des archives de Ramuz, inédit jusqu'ici, constitue un accès privilégié pour une approche ethnocrédit de cette œuvre. Lors du colloque de Metz en 2007, Céline Cerny et moi avons travaillé sur une nouvelle « montagnarde » de Ramuz, intitulée « Rose » (1905), rédigée à Paris et parue le 15 juillet 1905 dans *La Semaine littéraire* à Genève : Rose Mottier est la cadette tardive et non désirée, des trois enfants d'un couple de paysans âgés. Le récit couvre son enfance et son adolescence, où elle se distingue par sa beauté et son indépendance. Vers sa quinzième année arrive « ce qui doit arriver », à savoir la révélation de sa nature insoumise qui va la conduire à quitter la communauté villageoise : dans la pension du village arrive un « monsieur de Paris » qui

21. *Idem*, *L'Âge du roman parlant 1919-1939*, préface de P. Bourdieu, Genève-Paris, Librairie Droz, 2001.

22. Il faut signaler ici les travaux ethnocréditiques de Françoise Doumazane (Université de Metz), « Dans les galeries du texte. Une lecture ethnocrédit d'Aline de Ramuz », *Poétique*, n° 148, novembre 2006, p. 455-473, ainsi que son intervention au colloque de Metz en mai 2007, « L'échappée belle d'Aline : lecture ethnocrédit d'un cimetière ramuzien », à paraître.

23. Jérôme Berney, « *La Grande Peur dans la montagne* de C.F. Ramuz ou la naissance d'une légende », *a contrario*, vol. 4, n° 1, 2006 ; Céline Cerny, « Pour une approche ethnocrédit de l'œuvre de Ramuz : l'exemple du légendaire », *a contrario*, vol. 4, n° 2, 2006.

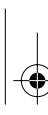


s'éprend de Rose, et avec lequel elle fuit en secret le village lors d'un terrible orage. Échappant au mariage tel que l'auraient souhaité ses parents conformément au cycle traditionnel, Rose refuse en quelque sorte les rites de passages imposés : en cela, elle est une figure proche d'Emma Bovary telle que l'a décrite Jean-Marie Privat. Ramuz décrit la fuite de Rose du point de vue du jugement répressif des villageois : c'est le motif naturaliste, courant chez Zola, de la fille perdue dans la Babylone parisienne. Mais à un niveau second, il fait de Rose une figure d'artiste, osant se libérer des conventions de son temps. Comme dans *La Beauté sur la terre* (1927) ou *Farinet* (1931) plus tard, Ramuz reconduit donc en surface les motifs traditionnels sur le rôle et le destin de la femme, sans doute pour complaire au public très conservateur de *La Semaine littéraire*, tout en invitant discrètement, au plan symbolique, à une lecture anti-conformiste : ces êtres minoritaires (femme et artiste) dessinent, par leurs refus décisifs de règles communes, les chemins de la liberté.

Autre élément à relever, pour illustrer le fait que l'approche ethnocritique peut aller bien au-delà d'un simple relevé de folklorèmes : l'intrigue de « Rose » se déroule au cours des années 1850, dans un cadre rural et montagnard, celui du Pays d'Enhaut, région pré-alpine du canton de Vaud qui jouxte les terres bernoises, où Ramuz passait des vacances à l'époque. Comme dans nombre d'ouvrages de l'époque, on pourrait s'attendre à de longs passages de descriptions folklorisantes. Formé en lettres classiques et grand lecteur, Ramuz dispose en effet de toute une connaissance lettrée des traditions et de la littérature orale de ces régions. Il recourt également à son expérience des promenades faites dès son jeune âge dans la contrée. Quand on remonte aux sources ethnographiques utilisées, on s'aperçoit cependant que Ramuz en use au minimum. Il les détourne sans souci de fidélité, voire les invente au besoin ! Les besoins de sa fiction priment toujours sur le référentiel local. En outre, il convoque ces sources uniquement au service des éléments de l'intrigue, et jamais par simple *effet de réel* : c'est pour cette raison, notamment, que Ramuz refuse d'être classé parmi les écrivains « régionalistes » qui abordent des thèmes voisins du sien. L'écrivain vaudois, d'ailleurs, il faut le rappeler, n'était nullement un « paysan », mais bien un lettré urbain fasciné par le monde rural<sup>24</sup>.

Selon moi, l'intérêt de cette étude est d'avoir montré que les questionnements de la sociologie des champs de Bourdieu (position de Ramuz dans le champ littéraire français en 1905 et rapports ambigus à la capitale française) et de l'ethnocritique (Rose refusant les règles et rites d'une société traditionnelle, et incarnation de la dissidence artiste) peuvent être articulés avec profit, éclairant les deux dimensions externes et internes du

24. Jérôme Meizoz, *Ramuz. Un passager clandestin des Lettres françaises*, Genève, Zoé, 1997.



texte. À l'occasion de ce colloque, j'ai développé une *sensibilité* au regard ethnocritique qui me fait désormais percevoir dans les textes des éléments et questions que l'approche littéraire traditionnelle tendait à évacuer de son protocole.

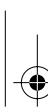
Plus généralement, quand j'ai enquêté en 2007 sur les « postures » d'auteur de Rousseau, Stendhal, Vallès, Péguy, Ramuz ou Blaise Cendrars, des éléments apparaissaient dans ces figurations auctoriales, qui me semblaient relever d'un répertoire très ancien de la présentation de soi. Je pense que voir les choses ainsi n'est pas éloigné des questions ethnocritiques : Jean-Jacques Rousseau se peint en artisan pauvre pour se donner un lieu de parole distinct des auteurs aristocrates ; il se donne comme l'ami des oiseaux (comme François d'Assise) car, insiste-t-il, ceux-ci viennent se poser sur sa main (preuve mythique de son innocence), etc. Charles Péguy comme Ramuz s'efforcent de minimiser leurs savoirs lettrés pour se faire passer pour des paysans et vigneron comme leurs ancêtres. Ils recourent pour cela à la métaphore de l'écriture comme acte artisanal, effectué à même l'établi, etc. De même, dans des œuvres contemporaines d'Annie Ernaux ou de Pierre Bergounioux, la mention de modes de vie populaires et de faits de culture traditionnelle n'est-elle pas un élément pittoresque, mais sert une méditation lettrée sur les diverses manières qu'ont les milieux sociaux de représenter l'expérience.

Enfin, je dois ici mentionner un élément qui excède le travail de recherche sur lequel vous m'interrogez. Il se trouve que j'ai publié des ouvrages « littéraires », récits et nouvelles, qui portent justement sur les manières de vivre du milieu populaire dont je suis issu : *Morts ou vif* (1999), portrait des rapports sociaux très anciens inscrits dans la vision du monde de ma famille maternelle (paysanne) ; *Jours rouges* (2003), chronique de la vie ouvrière en Suisse ; enfin, *Père et passe* (2008), portrait de mon père en mécanicien durant les Trentes glorieuses. Ce n'est pas à moi de commenter ces ouvrages, mais je peux dire en tout cas qu'ils s'inspirent d'une manière de voir qui confronte des expériences personnelles vécues dans un milieu populaire et un savoir ethnologique acquis durant ma formation.

**Q.** Selon vous, quelles pourraient être les perspectives de développement de l'ethnocritique, y compris en terme d'enjeux culturels et idéologiques dans le champ de la critique ?

**J.M.**

Pour qu'une approche soit partagée, c'est un long chemin, qui suppose des institutions et des supports : une revue, un manuel peut-être, et des monographies qui deviennent des références y compris pour des chercheurs d'autres horizons, comme c'est le cas de *Bovary Charivari* (1994). Sans doute qu'il faudrait former des étudiants à cette approche par des



enseignements de base, et donc susciter peu à peu des mémoires et des thèses. La résistance académique que l'on peut imaginer, parce que l'ethnocritique contient une critique des routines académiques de lecture, s'estomperait peu à peu devant les résultats d'analyse et l'ouverture interdisciplinaire promise par de telles démarches.

Là se poseront des questions importantes. D'abord celle du lien entre l'insertion historique d'un texte et son rendement ethnocritique : en effet, les grands travaux publiés portent majoritairement sur le XIX<sup>e</sup> siècle, période de réexamen lettré du fonds culturel populaire en Europe (Grimm, Sand, etc.). Si on peut imaginer que les textes plus anciens réfèrent également à des faits de culture populaire peu à peu refoulée par les élites (selon les hypothèses de Norbert Elias puis Robert Muchembled), que peut-on espérer d'une étude des textes du XX<sup>e</sup>, voire du XXI<sup>e</sup> siècle ? Les quelques monographies sur Cendrars (Guillaume Drouet) ou Ramuz (Céline Cerny et votre serviteur) font apparaître de nouveaux modes de transposition des substrats culturels, mais y a-t-il des lignes de rupture, de effets d'effacement (postmodernes), ou une constance du matériau symbolique ?

Ensuite se posera la question du corpus : l'ethnocritique se limitera-t-elle au corpus des textes « littéraires », comme l'a fait la sociocritique ? N'est-ce pas par un décret disciplinaire qu'elle renonce à envisager les autres discours sociaux, que l'analyse de discours, elle, prend en charge avec la littérature ?

Enfin, l'enjeu futur sera, à mon sens, la capacité de l'ethnocritique à s'articuler de manière créative avec d'autres approches voisines, l'analyse de discours et la sociologie littéraire notamment. Il ne s'agit pas de s'isoler et d'être perçu comme un domaine clos. Par définition, l'ethnocritique invite à un dispositif interdisciplinaire, donc à des dynamiques collectives de recherche. Ce qui n'est pas forcément incompatible avec la labellisation en cours du domaine « ethnocritique ».

**Q.** *Estimez-vous qu'on puisse parler d'une « posture » auto-ethnologique pour des écrivains comme A. Ernaux par exemple ? Et plus généralement pour le lecteur de fiction littéraire ?*

**J.M.**

Je ne sais pas si on peut être l'ethnologue de soi-même : cela pose un vrai problème épistémologique dont je n'ai pas la solution. Mais qu'un écrivain adopte un regard ethnologique sur le monde (Perec, *Les Choses*) ou sur soi (Ernaux, *Les Années*, 2008), cela me semble extrêmement intéressant. Cela signifie que l'ethnologie permet un décentrement et une désingularisation de nos savoirs et sentiments. C'est sans doute une « posture » dans la mesure où ces auteurs se présentent explicitement comme nourris des sciences humaines, et soucieux de dire quelque chose du monde



ordinaire. Ernaux, avec l'idée de « je transpersonnel », se veut portraitiste d'un monde et d'une époque, au-delà de sa seule subjectivité. Dans *Les Années*, elle n'utilise pas le « je », sans faire pourtant de ce livre un énoncé impersonnel ou surplombant. Le « je » assume qu'il commande l'énonciation, qu'il est source de perception, mais il se détache ensuite de sa singularité aveuglante pour accueillir toutes sortes de faits du monde « extérieur ». C'est une « posture » d'auteur au sens aussi où une telle manière d'énoncer se réfère à des valeurs, à un rapport assumé au monde. La posture du témoin méticuleux et honnête, qui veut rendre au monde et aux siens une image fidèle au sentiment de toute une génération.

Quant au lecteur d'une fiction littéraire, il interprète apparemment en référence à son corpus de savoirs sociaux incorporés. Et si bien incorporés qu'ils sont des savoirs silencieux. Selon la métaphore de Proust, le lecteur *se lit lui-même* dans un livre : une fiction peut ainsi rendre un lecteur attentif à des choses du monde auxquelles il n'aurait pas prêté attention auparavant, qui relevaient pour lui de ce qui va de soi. Dans les romans d'Annie Ernaux (*Les Armoires vides* ou *La Femme gelée*), il y a toute une galerie de choses infimes de la vie féminine moderne (la disposition de la chambre à coucher, le supermarché, etc.) qui sont nommées, décrites puis s'avèrent des pièces décisives de son intrigue. Ainsi sont-elles tirées de leur insignifiance de surface, de leur innocence de choses et la narration en fait suinter toute l'idéologie cachée... Cela peut avoir des effets émotionnels et cognitifs très puissants sur le lecteur, notamment pour tout ce qui est du refoulé social (classe, sexe, couleur de peau, etc.). Perec et Beauvoir, avant Ernaux, avaient d'ailleurs recouru à des procédés de ce type.

## NOTICE

Jérôme MEIZOZ, né en 1967 à Vernayaz (Valais), Dr ès lettres (UNIL Lausanne) et sociologue de la culture (EHESS, Paris). Enseigne la littérature française à l'université de Lausanne.

Membre associé du Collège de Sociocritique de Montréal (Canada).

Lauréat du prix Alker-Pawelke de l'Académie suisse des sciences humaines 2005.



## PRINCIPALES PUBLICATIONS

### *Études et essais*

*Ramuz. Un passager clandestin des lettres françaises*, Zoé, 1997.

*L'Âge du roman parlant 1919-1939*, préface de P. Bourdieu, Librairie Droz, 2001.

*Le Gueux philosophe (Jean-Jacques Rousseau)*, Antipodes, 2003.

*Littérature et morale publique XVII<sup>e</sup>-XX<sup>e</sup> siècles*, avec J. Kaempfer (dir.), Études de Lettres, 2003.

*L'Œil sociologue et la littérature*, Slatkine Érudition, 2004.

*Formes de l'engagement littéraire XV<sup>e</sup>-XXI<sup>e</sup> siècles*, avec J. Kaempfer et S. Florey (dir.), Antipodes, 2006.

*Littérature et sciences sociales*, avec R. Baroni et G. Merrone (dir.), Antipodes, coll. « A contrario », 2006.

*Discours en contextes. Théorie des champs et analyse du discours*, avec J.-M. Adam (dir.), Liège, Contextes, 2006, [www.revue-contexes.net](http://www.revue-contexes.net).

*Postures littéraires. Mises en scène modernes de l'auteur*, Slatkine Érudition, 2007.

### *Récits*

*Morts ou vif*, récits, Zoé 1999, rééd. 2003, « Livre de la Fondation Schiller 2000 ».

*Destinations païennes*, récits, Zoé, 2001

*Jours rouges*, récit, En Bas, 2003.

*Les Désémparés*, proses brèves, Zoé, 2005.

*Cour des Miracles*, Hors commerce, 2005.

*Le Rapport Amar*, roman, Zoé, 2006.

*Père et passe*, récit, Le Temps qu'il fait & En bas, 2008.

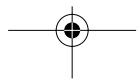
### *Direction d'ouvrages et édition de textes*

C.F. Ramuz, *Présence de la mort* (1922), édition critique, dans *Romans II*, Gallimard, coll. « Bibliothèque de la Pléiade », 2005, 1768 p.

Éd., *C.F. Ramuz*, numéro thématique de la revue *Europe*, n° 853, mai 2000, 264 p.

Avec J. Kaempfer (éd.), *Littérature et morale publique (XVII<sup>e</sup>-XX<sup>e</sup> siècles)*, Études de lettres, n° 4, 2003, 153 p.

Avec S. Durrer (éd.), *La Littérature se fait dans la bouche. La représentation de la langue parlée dans les littératures romanes*, Paris-Genève, Honoré Champion-Slatkine, 1996, 157 p.





Jean Starobinski, *La Poésie et la guerre. Chroniques 1942-1944*, Genève, Minizoé, 1999, 78 p.

Charles Ferdinand Ramuz, *Critiques littéraires*, Genève, Slatkine, 1997, 452 p.

Maurice Chappaz, *Pages choisies II*, Lausanne, L'Âge d'Homme, Poche Suisse, 1996, 368 p.

*Entretiens*

Maurice Chappaz, *À dieu vat ! Entretien avec Jérôme Meizoz*, Monographic, 2003, 232 p.

